



## CÉRÉMONIES

DE LA

# CONSÉCRATION

D'UN

## ÉVÊQUE

CONFORMES AU PONTIFICAL ROMAIN

---

L'épiscopat est le complément du sacerdoce. Le mot latin *episcopus*, surveillant, indique bien la sollicitude d'un premier pasteur. De grandes charges lui sont imposées ; mais de grandes grâces lui sont assurées pour les accomplir ; l'Église, dont les prières ne sont pas vaines, les demande dans la cérémonie de la consécration que nous allons décrire.

Le Cérémonial des évêques indique ce que doit faire celui que le Souverain Pontife a chargé d'une église métropolitaine, cathédrale ou patriarcale. Il aura une ample tonsure à la tête ; ses habits seront violets, en laine, et non en soie. S'il habite hors de Rome, il écrira au Souverain Pontife et aux Cardinaux pour rendre des actions de grâces et recommander son église ; dans leur diocèse, les élus feront usage de la mosette violette sur le rochet, s'ils sont séculiers, ou sur l'habit de leur ordre, s'ils sont religieux. Leur chapeau est de laine noire, orné d'un